

MESURES DE PROTECTION DU CLIMAT DE LA VILLE DE SION

Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage
dans les agglomérations



Les mesures de protection du climat de la ville de Sion en un coup d'œil.

Sion est située dans la vallée du Rhône, l'une des régions les plus chaudes de Suisse. Afin de limiter la chaleur en été, les mesures du programme « Acclimatation » visent, depuis 2014, à développer la végétation, à favoriser le rafraîchissement et à améliorer la rétention des eaux dans toute la ville.



Chiffres-clés

Forme d'organisation : la direction du programme est assurée par le service « Urbanisme et Mobilité » de la ville de Sion. Une collaboration avec la « Fondation pour le développement durable des régions de montagne » (FDDM) et avec des hautes écoles a été instaurée.

Population : 36 000 habitants dans la ville de Sion

Site web : sion.ch/acclimatation

- École primaire de Châteauneuf
- Le carrefour de l'ouest
- Place de la Planta
- Terrasses de la Cotzette
- Avenue du Bietschhorn
- Cour Roger Bonvin

Comme de nombreuses villes suisses, Sion est confrontée en été à des îlots de chaleur, qui se forment notamment sur les surfaces imperméabilisées.



La ville de Sion a compris très tôt l'importance des mesures d'adaptation au changement climatique et a développé une stratégie à long terme en la matière, s'appuyant sur le programme « Acclimatation », créé spécialement à cet effet. Dans un premier temps, la ville a réaménagé les places, parcs et espaces ouverts publics. Elle a ensuite mis en œuvre d'importantes mesures de sensibilisation et de promotion à destination des personnes privées. À l'avenir, les principes du programme doivent être plus fortement ancrés dans des instruments de planification et des règlements.



Facteurs de succès :

- + Le programme est largement accepté, car il ne se concentre pas seulement sur la promotion de la biodiversité ou l'amélioration de la résilience climatique, mais œuvre également en faveur de la santé, crée des offres de loisirs, de détente et de sport et améliore globalement la rentabilité de l'entretien des espaces publics.
- + Outre la valorisation de lieux publics, le programme entend également faire évoluer les mentalités chez les propriétaires privés.
- + Dès le début, la ville de Sion a impliqué la population en tant que principal groupe cible.
- + Approche progressive : les mesures déjà mises en œuvre ont produit des effets et incitent à continuer.

Plus de vert
et de bleu
que de gris



Située dans la vallée du Rhône, Sion est l'une des villes les plus chaudes de Suisse, ne serait-ce qu'en raison de sa situation géographique. Les nombreuses surfaces imperméabilisées renforcent l'effet de la chaleur et les conséquences du changement climatique. En été, la chaleur est plus forte à Sion qu'en bordure de la vallée. En même temps, les événements extrêmes tels que les fortes précipitations ont également augmenté. La capitale du canton du Valais s'attaque activement à ces défis au moyen de mesures d'adaptation au changement climatique. Le programme « Acclimatisation » a été lancé en 2014 sous la forme d'un programme pilote de trois ans. Depuis, il s'est mué en un large engagement de la ville et, de plus en plus, des personnes privées également.

D'abord les places publiques

L'idée directrice du programme « Acclimatisation » est simple : intervenir partout où le sol appartient à la ville et l'aménager de manière plus naturelle. Grâce à cette idée directrice, Sion prévient la formation d'îlots de chaleur en favorisant la mise en place de surfaces vertes et bleues. Une meilleure rétention des précipitations dans des sols plus perméables réduit en outre les risques d'inondation. C'est pourquoi la plupart des mesures du programme « Acclimatisation » se concentrent sur la plantation d'arbres, moyen le plus efficace pour rafraîchir une ville, la désimperméabilisation des sols et la conversion d'espaces verts nécessitant beaucoup d'entretien en biotopes et prairies fleuries.

Les objectifs écologiques du programme vont de pair avec l'exigence concomitante d'améliorer la qualité de vie et la santé de la population. « Avec Acclimatisation, nous montrons que la végétation et l'architecture paysagère en ville doivent

remplir de nombreuses fonctions », déclare Lionel Tudisco, responsable du programme. Un mobilier urbain créatif et des éléments orientés vers les loisirs, par exemple des buvettes, des lieux de baignade ou des équipements de jeux ou de sport, contribuent en plus à ce que les espaces publics fassent également office d'espaces de détente. Cette approche orientée vers l'utilisation est l'une des raisons pour lesquelles les aménagements réalisés bénéficient d'un vaste soutien.

« Dès son lancement, l'une des forces du programme Acclimatisation a été que les responsables ont fait le choix de réaménager quelques lieux stratégiquement importants et d'adopter une approche progressive. Ils ont ainsi pu tirer les enseignements de chaque projet pour le suivant et impliquer la population dans le processus. Il en a résulté une dynamique toujours plus forte, qui s'est étendue à l'ensemble de la ville », explique Guirec Gicquel, responsable du programme pilote « Adaptation aux changements climatiques » de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), dans le cadre duquel le programme « Acclimatisation » a été soutenu.

Le pouvoir des propriétaires privés

Outre la valorisation du bâti et de l'architecture paysagère des espaces publics, le programme met également l'accent sur la sensibilisation des décideurs, des urbanistes et des propriétaires privés. Ces derniers, en particulier, doivent être incités à intégrer les principes du programme « Acclimatisation » dans leurs projets de construction. Depuis 2018, la ville de Sion remet un guide spécialement élaboré à cette fin lors de chaque demande d'autorisation de construire. La majorité des sols de la ville appartenant à des propriétaires privés, le potentiel est très important dans ce domaine.

Enfin, le programme « Acclimatisation » vise également à créer des engagements. S'inscrivant dans une perspective à long terme, les principes sur lesquels il repose sont ancrés dans des instruments de planification contraignants pour les propriétaires fonciers. Citons à titre d'exemples la publication en 2017 de lignes directrices relatives à l'entretien des espaces publics ou les nouvelles directives écologiques du règlement de construction de la ville. Le fait que les projets prévus tels que le quartier « Ronquoz 21 » ou l'« Avenue de la Gare » mettent en avant les thématiques de la végétation et du cycle de l'eau est aussi un succès du programme « Acclimatisation ».

Le nouveau règlement de construction de Sion fixe que, dans le cadre des nouveaux projets de construction, y compris dans le centre de la ville, au moins un arbre doit être planté tous les 500 m².

Lieux valorisés par la ville de Sion dans le cadre du programme « Acclimatation » :



ÉCOLE PRIMAIRE DE CHÂTEAUNEUF

Depuis 2015, un milieu humide remplace un ancien parking de l'école primaire de Châteauneuf. Le sol ouvert ralentit le ruissellement des eaux en surface en cas de précipitations extrêmes et rafraîchit l'environnement quand les températures sont élevées.

Par ailleurs, un jardin zen sur le modèle des jardins japonais a été installé sur le toit de l'école. Ce projet a reçu le prix « Jardins & paysages Valais 2018 ». En 2021, le Parc des Dailles, une place de jeu située à proximité, a également été valorisé. Le sol anciennement goudronné a été désimperméabilisé, ce qui limite sa surchauffe en été.



COURS ROGER BONVIN

Le Cours Roger Bonvin, un espace de plus d'un hectare implanté sur la tranchée couverte de l'autoroute, a été valorisé en 2016. 700 arbres y ont été plantés et ombragent la place. De l'eau y est également présente et apporte de la fraîcheur. Aussi la population y est-elle nombreuse, même par les journées les plus chaudes.



LE CARREFOUR DE L'OUEST

Le réaménagement du carrefour de l'ouest permet à la ville de Sion d'économiser deux ressources précieuses : l'eau et les deniers publics. En 2020, la municipalité a installé une prairie fleurie et un biotope humide sur l'espace vert situé à cette intersection. Tandis que l'entretien nécessaire a été nettement réduit et requiert moins d'eau, la biodiversité est également favorisée. Dans son choix des plantations, la ville de Sion a pris soin de préserver la vue et la sécurité du trafic.



PLACE DE LA PLANTA

Avec le projet Atoll place de la Planta, des îlots végétalisés apportent confort et rafraîchissement depuis 2021. Qu'il s'agisse de buttes aménagées, de bacs à plantes ou de bancs, le principe de réutilisation joue un rôle important : le gazon et les structures en bois vivent déjà leur deuxième vie, alors que les arbres et les bancs seront redéployés sur d'autres sites après la fin du projet.



LES TERRASSES DE LA COTZETTE

Cette place en terrasse avec vue reprend des éléments architecturaux traditionnels du Valais. Des murs en pierres sèches bordent un sol perméable et un bisse – un canal d'irrigation ouvert – contribue au rafraîchissement du lieu.



AVENUE DU BIETSCHHORN

Depuis 2014, des coquelicots, du seigle et d'autres plantes de champs poussent en plus des arbres, sur des espaces généreux le long de l'avenue du Bietschhorn. Le rythme des saisons est perceptible et l'environnement bien pensé rafraîchit la rue pour le plus grand bonheur des piétons et des cyclistes.

Le développement des mesures de protection du climat de la ville de Sion

Lancement officiel du programme « Acclimatation ». La municipalité réalise les premiers projets : aménagement proche de l'état naturel du jardin de l'UAPE de Saint-Guérin, végétalisation de l'Avenue du Bietschhorn et valorisation des espaces ouverts de l'école d'Uvrier.

Première phase du programme pilote « Adaptation aux changements climatiques », dans le cadre duquel la Confédération soutient des projets exemplaires des cantons, des régions, des villes et des communes. La ville de Sion soumet le projet « Acclimatation » en collaboration avec la « Fondation pour le développement durable des régions de montagne ».

2013

2014

L'école primaire de Châteauneuf dispose désormais d'un milieu humide et d'un jardin sur son toit.

2015

La ville de Sion réaménage le Cours Roger Bonvin.

2016

La phase pilote d'« Acclimatation » dans le cadre du programme pilote « Adaptation aux changements climatiques » de l'OFEV s'achève par des conférences et une offre interactive pour la population.

La municipalité publie des lignes directrices relatives à l'aménagement et à l'entretien des espaces publics (LAEEP).

2017

La ville de Sion publie un guide proposant des recommandations pour l'aménagement des espaces extérieurs par les personnes privées. La municipalité lance d'autres projets : école enfantine de la Blancherie, jardin de l'UAPE du temple protestant et terrasses de la Cotzette.

2019

La Place Ambuel et le carrefour de l'ouest sont valorisés.

2020

Sion publie un guide sur les sols perméables en collaboration avec la haute école genevoise HEPIA.

2021

Sion réaménage le Parc des Dailles et réalise le projet Atoll place de la Planta.

2023

« Pour moi, le plus grand succès du programme Acclimatation est que la population de Sion a redécouvert les lieux qui ont été transformés et les utilise vraiment. »



GUIREC GICQUEL

Responsable du programme pilote

« Anpassung an den Klimawandel », BAFU



Très polyvalent dans ses usages, le Cours Roger Bonvin offre aujourd'hui beaucoup plus d'espaces ombragés que par le passé.

Comment prépare-t-on une ville au changement climatique ?



LIONEL TUDISCO, RESPONSABLE DU PROGRAMME
« ACCLIMATASION », EXPLIQUE L'APPROCHE DE LA VILLE
DE SION.

Cela fait maintenant dix ans que Sion se pré-occupe activement des conséquences du changement climatique. Pouvez-vous nous donner un aperçu de cet engagement ?

« Acclimatasion » a été lancé en 2014 comme un projet pilote qui s'intéressait à la gestion par une ville des conséquences du changement climatique, par exemple les îlots de chaleur. Nous nous aventurons alors en terrain inconnu, il y avait très peu de programmes comparables en Suisse. Nous avons commencé par élaborer une stratégie de gestion du changement climatique, dont l'objectif était de valoriser les places et les espaces publics tout en créant des nouveaux lieux d'accueil. Nous avons pour ambition d'améliorer la qualité de vie de la population.

Depuis, « Acclimatasion » a réalisé de nombreux projets. Quelle est la clé du succès selon vous ?

Je pense que le principal facteur de réussite est la collaboration étroite avec le service Urbanisme et mobilité, en particulier avec les responsables de la section « Aménagements urbains, parcs et jardins ». Sans cela, l'impact du programme n'aurait pas été aussi important. Cette équipe est très engagée, a favorisé les contacts et a proposé des projets de valorisation. De plus, en entretenant les espaces verts, elle permet un développement à long terme de ces derniers qui est conforme à notre vision.

Quelles sont les idées centrales du programme ?

D'une manière générale, nous voulions réaménager les espaces ouverts de façon plus naturelle et réduire l'entretien nécessaire. Faire plus avec moins. Le carrefour de l'ouest est un bon exemple. Auparavant, ce nœud de circulation à l'entrée de la ville de Sion était aménagé avec un espace vert entourant un bassin. Nous y avons installé une prairie fleurie de plantes indigènes et transformé le bassin en milieu humide naturel. Cet espace demande aujourd'hui vingt fois moins d'entretien, les coûts ont diminué, nous économisons de l'énergie, tout cela en favorisant la biodiversité. Ce lieu est également important sur le plan de la communication : comme une carte de visite, il montre comment la ville de Sion gère ses espaces publics et illustre nos mesures en faveur de la qualité de vie et de la nature.

A-t-il été difficile de gagner le soutien des responsables politiques et de la population pour ce changement de paradigme dans la gestion des espaces publics ?

Ce qui a nous a aidés, c'est de pouvoir montrer que les espaces verts proches de l'état naturel ne sont pas bénéfiques seulement pour la biodiversité, mais aussi pour la santé humaine, et que leur entretien est en outre plus économique. D'une certaine manière, nous nous sommes servis de l'argument du porte-monnaie (rires). Les habitants se sont immédiatement appropriés les lieux réaménagés et les ont utilisés davantage. La valeur ajoutée apportée par ces mini-écosystèmes était perceptible pour tout le monde. Grâce à ses efforts, la ville de Sion a reçu le prix « Ville en santé » en 2020. Le prix « Commune en santé – Ville en santé » est décerné tous les trois ans par l'Office fédéral de la santé publique et d'autres organismes responsables.

Votre engagement a-t-il également eu un impact sur les espaces privés ?

En 2016, nous avons commencé à encourager les projets privés conformes aux objectifs du programme, c'est-à-dire favorisant la végétation et les sols plus perméables. Nous avons publié un guide destiné à inspirer les propriétaires privés ou les professionnels et à leur montrer ce qu'il est possible de faire. Les toitures végétalisées, par exemple, ont une durée de vie plus longue, car la végétation protège la construction. De plus, elles offrent une isolation acoustique, par exemple contre le bruit des avions. Nous aimerions inciter à questionner les méthodes conventionnelles de construction et faire des propriétaires privés et des investisseurs de véritables partenaires de notre engagement. La majorité des surfaces de Sion sont privées, d'où l'importance de ce segment pour renforcer la résilience de notre ville face aux conséquences du changement climatique.

Si les formes traditionnelles de paysage, comme les vignes en terrasse, apprécient l'ensoleillement, les zones d'habitation ont quant à elles besoin de plus d'ombre.



MESURES DE PROTECTION DU CLIMAT DE LA VILLE DE SION

CONTACTS

Lionel Tudisco

Responsable du programme « Acclimatation »
Urbanisme et Mobilité
Ville de Sion
l.tudisco@sion.ch

LIENS

Plateforme « Acclimatation »

www.sion.ch/acclimatation

Guide pour les personnes privées

bit.ly/4fxlOhh

Lignes directrices Aménagement et entretien d'espaces publics

bit.ly/3WOGVVe

Page de couverture : La ville de Sion fait la part belle aux espaces et jardins aménagés de façon plus naturelle. Ces derniers sont bénéfiques pour les plantes indigènes telles que le coquelicot (*Papaver rhoeas*). Le coquelicot est une plante pionnière dotée de racines profondes et de fleurs rouges éclatantes, qui offrent une abondance de nourriture aux insectes.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DU PAYSAGE DANS LES AGGLOMÉRATIONS.

Un recueil de 10 bonnes pratiques

Éditrice

Conférence tripartite

Mandant

Office fédéral de l'environnement (OFAG)

Concept, rédaction et mise en page

Wanzenried & Partner AG

Analyses du paysage et de la biodiversité

Dominik Scheibler, creaNatura GmbH

Photos

Wanzenried & Partner AG

La collection de brochures « Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage dans les agglomérations » montre comment le développement de l'urbanisation, les exigences écologiques et la haute exigence paysagère se complètent. Les portraits qui servent d'exemples veulent inspirer et montrer de possibles approches.

Les exemples dans cette collection

Planifications régionales : Ruban vert BE, paysage Birsspark BL, Parco del Laveggio TI, Acclimatation Ville de Sion VS, Réseau nature du Pfannenstil ZH ; Projets d'agglomération (PA) 4^e génération : PA Bâle Parc des Carrières, PA Chablais, PA Grand Genève, PA Lucerne, PA Langenthal.

Le choix des PA s'est fait en raison de leur gestion exemplaire des aspects liés à la biodiversité et à la qualité du paysage, et n'a aucun rapport avec l'évaluation de l'Office fédéral du développement territorial ARE.

Berne, 2024